



POSTES VACANTS Contrôleurs FLC

Bienvenue dans l'Euregio Meuse-Rhin (EMR), où le franchissement des frontières fait partie de la vie quotidienne. Si vous travaillez au sein de l'EMR, vous pouvez commencer à Maastricht (Pays-Bas), poursuivre vos réunions d'affaires à Liège (Belgique) et terminer votre journée dans le beau centre historique d'Aix-la-Chapelle (Allemagne). Plus de quatre millions de personnes apprécient chaque jour la combinaison d'une zone sans frontière faite de villes dynamiques, d'instituts de recherche de niveau mondial, d'un riche patrimoine culturel et d'une nature intacte.

Depuis 1991, des projets de coopération transfrontalière entre les régions partenaires belges, allemandes et néerlandaises sont soutenus par Interreg. La cinquième génération du programme couvre l'ensemble du territoire de l'Euregio Meuse-Rhin, certaines parties de la Rhénanie-Palatinat et plusieurs régions voisines en Belgique et aux Pays-Bas. Au total, l'Union européenne et les partenaires du programme (États membres, régions) ont mis à disposition 140 millions d'euros de fonds publics pour des actions conjointes dans les domaines de l'innovation, de l'économie, de l'inclusion sociale, de l'éducation et du développement territorial.

Le Stichting EMR d'Eupen a été désigné comme organisme de contrôle de premier niveau pour le programme Interreg V-A de l'Euregio Meuse-Rhin. Le Stichting EMR est donc chargé, entre autres, du contrôle de première ligne de ce programme transfrontalier, qui court jusque fin 2023 avec une prolongation pour la clôture du programme en 2024.

Le Stichting EMR dispose de deux postes vacants dans l'équipe EMR, d'une durée de 30 mois, pour un(e)

Contrôleurs FLC

FLC = First Level Control

1 poste à temps plein à 38h/semaine

1 poste à mi-temps à 19h/semaine

Nous sommes à la recherche de

collègues enthousiastes, qui, de par leur formation financière, aiment se plonger dans les chiffres et les règles, et qui veulent contribuer au succès et au développement du programme Interreg V-A EMR. Une expérience dans la réalisation d'audits financiers et de contrôle des règles de subventions pour des projets de subventions soumis est une valeur ajoutée pour ce poste.

Le Contrôle de Premier Niveau comporte les tâches suivantes

Les partenaires de Belgique, d'Allemagne et des Pays-Bas des projets approuvés du programme Interreg V Euregio Meuse-Rhin soumettent des rapports périodiques dans notre système de suivi électronique (eMS), une application de rapport en ligne, dans laquelle ils rendent compte des coûts effectués pour le projet. La personne chargée du FLC vérifie la conformité de cette justification par rapport à la réglementation, sur la base du catalogue des dépenses éligibles. Les projets sont également contrôlés sur place sur la base d'un échantillon.

Les contrôles portent sur les coûts du projet soumis dans différentes catégories de coûts, pour lesquelles des règles spécifiques ont été établies pour chaque catégorie dans le catalogue des dépenses éligibles et qui proviennent des règlements européens en vigueur.

En plus de la capacité à appliquer les règles spécifiques du programme, la connaissance de la législation sur les marchés publics et la TVA dans les 3 États membres de notre programme est une valeur ajoutée.

La personne chargée du FLC est responsable du contrôle de première ligne des dépenses du projet. Ces contrôles administratifs de premier niveau vérifient en particulier :

- si les frais ont été engagés pour un projet approuvé;
- si les coûts ont été encourus pendant la période de subvention;
- le respect des conditions du programme;
- la conformité avec les règles de subvention (conformément au manuel de mise en œuvre administrative et financière des projets et au catalogue des coûts éligibles);
- l'adéquation des pièces justificatives (factures et documents comptables appropriés ainsi que les preuves de paiement) et la présence d'une procédure d'audit adéquate;
- le respect de la réglementation sur les marchés publics.

Le travail consiste également à tenir à jour diverses données de base concernant les processus de contrôle, à facturer les coûts du FLC aux partenaires du projet, et à en assurer le suivi.

La personne chargée du FLC travaille de manière indépendante et est responsable devant l'Autorité de gestion.

Nous demandons :

- Une formation financière complète - niveau bachelier minimum;
- De solides compétences analytiques et la capacité à bien structurer et présenter des cas complexes;
- Un engagement en faveur de la coopération transfrontalière;
- Une motivation intrinsèque et une attitude positive face au changement et aux défis;
- Des compétences bien développées en matière de communication, de présentation, de modération et de travail en équipe;
- Une aptitude à maintenir des contacts avec les partenaires du projet et le personnel des organismes impliqués dans le programme;
- Une connaissance suffisante de Word et d'Excel;

- Une expérience dans la réalisation d'audits financiers et de contrôle des règles de subventions pour des projets de subventions soumis sera une valeur ajoutée pour ce poste;
- De l'engagement, de la précision et de la fiabilité;
- Des capacités d'initiative et de communication ;
- Parler au moins une des langues de notre programme et savoir communiquer en anglais est essentiel pour le poste;
- Une mentalité « pragmatique » avec un style de travail axé sur les résultats qui se caractérise par l'orientation vers la coopération, la flexibilité, la résistance au stress, l'orientation client, l'innovation, la créativité, la représentativité, la transparence et l'esprit de décision.

Nous offrons

- Contrôleur FLC - temps plein - 38h/semaine
Un emploi passionnant à temps plein, avec un salaire mensuel brut de +/- 3 600 € sur base d'une semaine de travail de 38 heures, sur base d'un engagement à temps plein (en fonction de l'âge, de la formation et de l'expérience) et un contrat basé sur le droit belge.
- Contrôleur FLC - mi-temps - 19h/semaine
Un emploi passionnant à mi-temps, avec un salaire mensuel brut de +/- 1 800 € sur base d'une semaine de travail de 19 heures, sur base d'un engagement à mi-temps (en fonction de l'âge, de la formation et de l'expérience) et un contrat basé sur le droit belge.

En pratique

- Date de début : à convenir ;
- Durée du contrat : 30 mois ;
- Lieu de travail - Gouvernement Maastricht, Limburglaan 10, NL-6229 GA Maastricht ;
- Employé sous contrat Stichting Euregio Meuse-Rhin, Gospertstraße 42, B-4700 Eupen

Comment postuler :

Pour postuler, veuillez envoyer jusqu'au 13 octobre à 12h00 votre lettre de motivation et votre curriculum vitae dans votre langue maternelle ou en anglais à interregemr@prvlimburg.nl.

Dans la lettre de motivation, les personnes candidates doivent essayer de convaincre le Programme de leur aptitude à occuper les postes vacants.

Les personnes présélectionnées seront invitées à un entretien. Les entretiens par voie numérique et un test auront très probablement lieu le 20 octobre. Seules les personnes présélectionnées seront contactées par les responsables du programme.

Où obtenir de plus amples informations :

Pour toute question sur le processus et les conditions d'emploi, veuillez contacter M. Michael Dejozé, directeur exécutif du Stichting Meuse-Rhin Euregio : michaeldejoze@euregio-mr.eu.

Pour toute question sur le profil et le contenu du poste, veuillez contacter M. Mark Vos, coordinateur du programme Interreg V-A EMR : mrp.vos@prvlimburg.nl.